

1684-90.

Anastase DOUAY, & le P. DENYS MARQUET, étoient destinés, les uns à demeurer dans l'Habitation, que l'on projettoit d'établir à l'entrée du Micissipi, & les autres à faire des Missions parmi les Sauvages; mais le Pere Marquet s'étant trouvé mal dès le premier jour de la navigation, on fut obligé de le débarquer, & il ne fit point le voyage. Enfin un Bourgeois de Rouen, nommé J O U T E L, qui avoit été lontems Soldat, honnête Homme, & dont nous avons la seule Relation de cette Expédition, sur laquelle on puisse compter, se donna aussi à M. de la Sale, lequel lui reconnoissant beaucoup de capacité & un bon esprit, en fit comme son Intendant, & s'en est toujours très-bien trouvé.

Son départ
de la Rochelle.

Les quatre Bâtimens, qui devoient porter cette petite Colonie, étoient le *Joli*, Frégate d'environ quarante Canons, commandée par M. de BEAUJEU, lequel avoit pour son Lieutenant le Chevalier d'HERE, & pour son Enseigne le Sieur DU HAMEL. Une autre Frégate de six Canons, nommée *la Belle*, que le Roy avoit donnée à M. de la Sale, & dont celui-ci avoit confié le Commandement à deux Capitaines de Barque, la Flûte *l'Aimable* du port de trois-cent Tonneaux, appartenante à un Marchand de la Rochelle, nommé M A S S I O T, & montée par le Sieur AIGRON, sur laquelle étoient tous les effets de M. de la Sale, & une Caïche de trente Tonneaux, chargée de munitions & de marchandises, fretée pour S. Domingue.

L'Escadre
relache en
France.

Cette petite Escadre partit de la Rochelle le vingt-quatre de Juillet 1684. en Compagnie de la Flotte des Isles & du Canada, qui devoit